

## ÉQUIPEMENTS IFSI/IFAS

- CDI
- Salles de travaux pratiques/simulation
- Salles de cours
- Salles informatiques
- Espace détente
- Espace repas / Accès self du CHI HMV
- Accès parking
- Accès aux personnes à mobilité réduite

## FINANCEMENTS

### CÔÛT DE LA FORMATION

- Droits d'inscription annuels en lien avec le statut d'élève/étudiant
- Financement de la formation par la région Grand-Est sous conditions

### AIDES FINANCIÈRES POSSIBLES SOUS CONDITIONS

- Bourse de la région Grand-Est
- Aide spécifique de la région Grand-Est
- Promotion professionnelle (prise en charge par l'employeur)
- Autres prises en charge (Pôle emploi, FONGECIF)

## IFSI

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS  
26 rue du Nouvel Hôpital  
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

TÉL.: 03.29.52.83.60  
MAIL: ifsi@chi-hmv.fr  
SITE: chi-hmv.fr

BUS: ligne 3 de Sylvia



## IFAS

INSTITUT DE FORMATION D'AIDES SOIGNANTS  
11 rue de la Vaxenaire  
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

TÉL.: 03.29.52.45.20  
MAIL: ifas@gcsdukemberg.fr  
SITE: ifas-stdie.com

BUS: ligne 1 de Sylvia



## PÔLE DE FORMATION PARAMÉDICALE DÉODATIEN



## MODALITÉS D'ENTRÉE

- Avoir minimum 17 ans à la date de l'entrée en formation
- Réussir les épreuves de sélection (dossier et oral)
- Intégrer via la voie de l'apprentissage
- Intégrer via la promotion professionnelle
- Accéder à un cursus partiel (suite par exemple à un baccalauréat professionnel type ASSP ou au diplôme d'ambulancier...)

## NIVEAU

La formation est de niveau 4 (équivalence baccalauréat), constituée de 5 blocs comprenant les 11 compétences.  
Obtention en fin de cursus du Diplôme d'État Aide-Soignant (DEAS).

## DURÉE DE LA FORMATION

11 mois comprenant 4 stages (cursus complet)

Temps clinique (stage)

=

Temps de théorie (cours)

## OBJECTIF DU PÔLE DE FORMATION

L'objectif du pôle est de former des futurs professionnels de santé dans un parcours professionnalisant et personnalisé à partir d'acquisitions de compétences et de connaissances à la fois relationnelles et techniques pour en faire des professionnels compétents et autonomes.

## TRAVAIL EN COLLABORATION

L'infirmier(ère) et l'aide-soignant(e) travaillent conjointement en réalisant évaluation, analyse de situations cliniques, soins et surveillance. L'objectif de cette collaboration est de maintenir l'autonomie des patients et de proposer des prises en soin personnalisées et de qualité.

## LE LIEN ENTRE LES DEUX MÉTIERS

Ces deux professions complémentaires ont une compétence commune "accompagner les personnes dans les gestes de la vie quotidienne".

## MODALITÉS D'ENTRÉE

### POURSUITE D'ÉTUDES

- Titulaire du baccalauréat ou diplôme équivalent
- Inscription via la plateforme Parcoursup

### FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

- 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale, à la date d'inscription aux épreuves de sélection (écrit et entretien)
- Intégrer via la voie de l'apprentissage

## NIVEAU

La formation est de niveau licence (bac+3) correspondant à 180 ECTS (European Credits Système Transfert), répartis en 6 semestres de 30 ECTS. Elle est composée de 10 compétences. Obtention en fin de cursus du Diplôme d'État Infirmier (DEI).

## DURÉE DE LA FORMATION

3 ans comprenant 8 stages

Temps clinique (stage)

=

Temps de théorie (cours)